



Les délégués de classe ont été élus et ils ont eux même participé à l'élection de leurs trois représentants. C'est donc **Louis Buckley 3B**, **Audrey Yapobiattie 5D** et **Sidjey Baillie 5D** qui siégeront aux différentes instances de l'établissement: Conseil d'Administration, Commission Permanente, Comité d'Éducation à la Santé et à la Citoyenneté et Conseil de Discipline pour représenter au mieux l'ensemble des élèves de l'établissement.

Les délégués de classe de sixième suivront une formation pour qu'ils puissent au mieux exercer leurs fonctions. Comme chaque année, ils seront formés avec les délégués de sixièmes du collège René Cassin de Cancale et ceux du collège Chateaubriand de Saint Malo. Cette année, c'est le collège Chateaubriand qui nous accueillera courant novembre.

Les délégués de quatrième pourront assister à une audience publique au tribunal de grande instance de Saint Malo dans le cadre du partenariat école/ justice. L'occasion pour eux de découvrir le fonctionnement d'un tribunal, et de se familiariser avec les termes juridiques.